

The background of the entire image is a complex, repeating pattern of dark purple lines. These lines form a series of interconnected, wavy, zig-zag shapes that create a sense of depth and movement, similar to a topographical map or a stylized architectural facade. The lines vary in thickness and are set against a white background.

FAB

La fabrique à boutiques

Appel à projets

1.Objectifs

« La fabrique à boutiques » est une initiative de l'asbl Charleroi CentreVille (CCV) et de l'Échevinat du Commerce de la Ville de Charleroi qui vise à :

Améliorer l'attractivité du centre-ville carolo en développant son activité économique et commerciale

Inciter les créateurs et artisans à ouvrir leur magasin en centre-ville

Redynamiser l'activité commerciale dans les rues de Marcinelle, Marchienne, Montigny, Charles Dupret et le bas de la rue de la Montagne

Apporter au centre-ville une véritable plus-value

Lutter contre la vacuité des cellules en centre-ville

2. Zone concernée par l'action : les rues de Marchienne, Montigny, Marcinelle, Charles Dupret et le bas de la rue de la Montagne

Charleroi et son centre-ville sont en reconstruction. Après plusieurs visites à l'étranger, notamment à Nottingham, l'idée de créer un quartier créatif à Charleroi s'est développée. Ce projet s'est en grande partie concrétisé à la rue de Marcinelle qui comportait un nombre conséquent de cellules vides. Nous avons donc choisi d'étendre la zone d'action de cet appel à projets et d'inclure les rues de Marchienne, Montigny, Charles Dupret et le bas de la rue de la Montagne*.

*Sous réserve d'acceptation, par l'asbl CCV, de la cellule présentée dans le dossier.

3. Avantages pour le candidat commerçant

Intervention de CCV au niveau du loyer :

CCV négocie le montant du loyer mensuel avec le propriétaire du bien (CCV prend en charge 50% du loyer mensuel les 6 premiers mois de l'installation et 25 % les 6 mois suivants)

CCV négocie auprès des propriétaires et prend en charge une partie du loyer mais ne signe en aucun cas le bail commercial à son nom

Soutien logistique :

Mise à disposition de main d'oeuvre pour l'aménagement intérieur et/ou extérieur du magasin

Communication :

CCV se charge de la promotion de l'ouverture du commerce (Site internet, réseaux sociaux et communiqués de presse)

Soutien en amont de la remise du projet:

CCV peut mettre les candidats en rapport avec des structures d'aide à la création d'entreprises et avec Microstart via son projet de financement «Micro boutiques» (www.microstart.be)

4. Dossier de candidature

Doit comprendre :

- Une fiche de présentation du candidat
- Une présentation du projet
- Un plan d'aménagement de la surface commerciale
- Un plan financier pour une période de 3 ans

Doit être déposé ou envoyé à l'adresse suivante :

Appel à projet « La fabrique à boutiques »
Asbl Charleroi CentreVille - Mme Sophie Colin
16, boulevard Tirou - 6000 Charleroi

5. Critères de validation du dossier

Proposer un projet qualitatif, novateur et qui répond au projet que CCV souhaite mettre en place dans la rue (voir Point 2)

Présenter un plan financier attestant de la viabilité du projet

S'installer dans une cellule située dans la zone concernée

Ne pas quitter un commerce existant (dans le centre-ville) pour s'installer rue de Marcinelle, de Marchienne, de Montigny, Charles Dupret ou dans le bas de la rue de la Montagne.

Ouvrir un commerce accessible tous les jours, selon des horaires courants (sauf jour(s) de repos hebdomadaire)

Une fois le projet sélectionné par le jury, l'aide financière ne sera octroyée que sur présentation d'un bail signé pour 3 ans

6. Procédure de sélection

Un jury se chargera de l'analyse des dossiers de candidature et de l'attribution des cellules disponibles.

Le jury sera composé de :

L'Échevine du Commerce

La directrice de Charleroi CentreVille

Un administrateur de Charleroi CentreVille

Un représentant de la structure d'aide à la création d'entreprises «Je crée mon job»

Un représentant de la structure d'aide à la création d'entreprises «Sace»

Un représentant de la structure de micro crédit «Microstart»

Un représentant des services du commerce de la Ville de Charleroi



La fabrique à boutiques

Le candidat commerçant aura la possibilité de présenter son projet devant le jury.

Le Jury évaluera les dossiers sur ces critères :

Viabilité du projet en fonction du plan financier

Caractère innovant du projet

Intégration dans le projet de quartier créatif

Asbl Charleroi CentreVille
17 Bte ES03, boulevard Tirou
6000 Charleroi

Tél. 0484/44.33.55
info@charleroi-centreville.com

www.charleroi-centreville.com
Facebook/CharleroiCentreVille

